

Maître d'ouvrage :	Ville de Caluire
Architecte :	Nicolas GUILLOT (mandataire) et Coste Architectures (associé)
Mission :	Diagnostic + MOP + EXE
Coût des travaux HT :	7 775 000 €
Surface du projet :	4 003 m ²
Date de début des études :	février 2005
Date de livraison de l'opération :	mars 2008

Description : la piscine actuelle de Caluire possède un bassin intérieur fonctionnant toute l'année et un deuxième, extérieur, ouvert de juin à septembre.

Afin de satisfaire à la double exigence de conserver d'une part, l'attrait d'un bassin de plein air en été et d'augmenter d'autre part la fréquentation de l'établissement pour les trois autres saisons, le projet prévoit la mobilité de la couverture et des façades au droit du nouveau bassin. Outre cette difficulté technique et celles classiques liées à tous les chantiers de restructuration, le projet nécessite des reprises en sous-oeuvre par micro-pieux ainsi que l'approfondissement d'un mur de soutènement par une paroi béton projeté stabilisée par clouage.

